LOGEMENT POUR PERSONNES MIGRANTES PRÉCAIRES ET DEMANDEUSES D'ASILE : UNE NOUVELLE SYNERGIE DU SECTEUR COMMUNAUTAIRE DE MONTRÉAL

Karine Côté-Boucher est sociologue et professeure agrégée à l'École de criminologie de l'Université de Montréal. Ses recherches portent sur les frontières et les migrations. Elle est membre du conseil d'administration de Foyer du Monde.

Eva Gracia-Turgeon est directrice générale de Foyer du Monde. Elle œuvre et milite pour les droits des personnes demandeuses d'asile depuis dix ans. En 2023, elle a co-fondé le Regroupement des Organismes en Hébergement pour Personnes Migrantes (ROHMI).

Meritxell Abellan Almenara est titulaire d'un LLM en justice pénale internationale de l'Université de Nottingham et candidate au doctorat à l'École de criminologie de l'Université de Montréal. Récipiendaire d'une bourse d'études supérieures du Canada Vanier, ses recherches portent sur les intersections entre le droit pénal et le droit de l'immigration.

Alors que la crise du logement est souvent attribuée aux personnes migrantes, cet article montre que la précarité résidentielle vécue par les personnes demandeuses d'asile et migrantes précaires s'inscrit dans des dynamiques structurelles préalables à l'augmentation de l'immigration au Canada et au Québec ces dernières années. À Montréal, le secteur communautaire joue un rôle central pour combler les lacunes des politiques publiques et de nouvelles initiatives d'hébergement illustrent une synergie croissante entre organismes. Malgré ces efforts, l'offre demeure insuffisante. Une meilleure documentation et une action concertée entre État, milieu communautaire et recherche sont impératives pour répondre aux besoins des personnes migrantes précaires.

L'association entre immigration précaire et crise du logement fait débat au Québec. En 2024, des organisations de la société civile québécoise ont exprimé des préoccupations concernant la perception selon laquelle la crise du logement au Québec serait principalement attribuable aux personnes migrantes et demandeuses d'asile.[1] Cette vision est relayée par certains médias québécois et par des figures politiques telles que le premier ministre du Québec, François Legault, qui a déclaré que « 100 % du problème de logement » de la province découlerait de l'incapacité du marché locatif à satisfaire la demande

1 Consulter la déclaration du 21 février 2024 de la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI), Réponse aux propos du gouvernement du 20 février 2024, https://tcri.qc.ca/2024/02/reponse-aux-propos-du-gouvernement-du-20-fevrier-2024, et la lettre ouverte de l'Association québécoise des avocats et avocates en droit de l'immigration (AQAADI) , D'anges gardiens à vauriens, *La Presse*, 11 juin 2024. www.lapresse.ca/dialogue/opinions/2024-06-11/travailleurs-etrangers-temporaires-etudiants-internationaux-et-demandeurs-d-asile/d-anges-gardiens-a-vauriens.php

accrue liée à l'augmentation des niveaux d'immigration temporaire et des demandes de statut de réfugié des dernières années.[2]

Cependant, si cette mise en accusation des personnes migrantes n'explique pas le manque de logement dans les régions du Québec où elles sont moins présentes, elle ne rend pas plus compte des enjeux relatifs aux pénuries de logement dans la région montréalaise. D'abord, la pénurie de logements abordables dans les villes canadiennes ne peut être directement imputée aux personnes migrantes en raison de conditions structurelles préexistantes. La recherche indique que le logement social a été sous-financé pendant des décennies, entraînant une stratification importante de l'accès au logement, particulièrement pour les femmes et les personnes immigrantes. Depuis les années 1980, ce désinvestissement public s'est progressivement accompagné d'une financiarisation croissante du secteur locatif au Canada. Comme le soulignent les travaux de Dan Hiebert, et tel que corroboré par les observations du secteur communautaire montréalais, les personnes réfugiées et migrantes précaires sont souvent les premières à subir les conséquences de cette détérioration de l'accès au logement abordable.

Cependant, si cette mise en accusation des personnes migrantes n'explique pas le manque de logement dans les régions du Québec où elles sont moins présentes, elle ne rend pas plus compte des enjeux relatifs aux pénuries de logement dans la région montréalaise. D'abord, la pénurie de logements abordables dans les villes canadiennes ne peut être directement imputée aux personnes migrantes en raison de conditions structurelles préexistantes. La recherche indique que le logement social a été sous-financé pendant des décennies, entraînant une stratification importante de l'accès au logement, particulièrement pour les femmes et les personnes immigrantes. Depuis les années 1980, ce désinvestissement public s'est progressivement accompagné d'une financiarisation croissante du secteur locatif au Canada. Comme le soulignent les travaux de Dan Hiebert, et tel que corroboré par les observations du secteur communautaire montréalais, les personnes réfugiées et migrantes précaires sont souvent les premières à subir les conséquences de cette détérioration de l'accès au logement abordable.

UNE PROBLÉMATIQUE DE LOGEMENT EN CONSTANTE ÉVOLUTION

Les enjeux relatifs au logement vécus par les personnes demandeuses d'asile témoignent de la précarité de leur situation. L'histoire suivante combine trois histoires de demandeuses d'asile ayant sollicité l'aide de Foyer du Monde[3], un organisme qui offre de l'hébergement temporaire pour familles migrantes à statut précaire :

> Cette semaine, Sofia (pseudonyme) et sa fille ont franchi le seuil de Foyer du Monde. Sofia est vénézuélienne et journaliste indépendante. Elle a dû fuir son pays après avoir reçu des menaces de mort et avoir vécu des années de pénurie dans un contexte de crise politique et économique. Avec à peine assez d'argent en poche pour survivre aux premiers jours de la traversée des Amériques à pied, Sofia est passée par la jungle du Darién, l'une des routes migratoires les plus dangereuses au monde. Pendant son trajet de plusieurs mois, elle a failli perdre la vie plusieurs fois, a dû faire le deuil de ce dont sa fille a été témoin, et a perdu des camarades de route qu'elle n'a jamais eu le temps de pleurer. Au plus creux de sa trajectoire, elle a pensé plusieurs fois tout abandonner, comme lorsque, n'ayant plus d'autre option, elle a dû mendier au Costa Rica et puis au Mexique.
>
> Alors que le froid automnal s'installe trois semaines après son arrivée au Canada, Sofia se bute à un autre obstacle : l'absence de logement. N'ayant nulle part où dormir, elle passe deux nuits sur un banc de parc à Montréal avec sa fille. Sans logement, la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) menace de lui retirer sa fille. Foyer du Monde est l'une des rares options d'hébergement pour elle si elle souhaite conserver la garde de son enfant. Sans elle, Sofia ne voit pas pourquoi elle continuerait à se battre. Elle en veut à un système sur lequel elle fondait beaucoup d'espoir.

Cette histoire n'est malheureusement pas unique. Le risque d'itinérance est réel pour les personnes migrantes précaires, alors que les parents migrants mal logés risquent de voir leurs enfants placés en famille d'accueil. Entre 2018 et 2024, les milieux communautaires ont observé une augmentation significative des niveaux d'itinérance parmi les personnes migrantes à statut précaire à Montréal. Des données chiffrées sont difficiles à obtenir. Pour l'instant, le portrait de la situation peut être dressé à partir des estimations du terrain faites par le secteur communautaire. Pendant la pandémie, ces évaluations évoquaient que 10 % des cas d'itinérance concernaient des personnes demandeuses d'asile et migrantes précaires à Montréal. Par conséquent, les ressources en hébergement témoignaient d'une demande forte. Par exemple, un organisme montréalais offrant de l'hébergement temporaire a confié à des employées de Foyer du Monde que, début 2024, la moitié de ses lits étaient occupés par des personnes demandeuses d'asile. Les choses se sont depuis stabilisées, mais les

2 Rima Elkouri, 100 % irresponsable, *La Presse*, 11 juin 2024. www.lapresse.ca/actualites/chroniques/2024-06-11/legault-logements-et-immigration-temporaire/100-irresponsable.php

3 www.foyerdumonde.ca

structures d'accueil pour personnes en situation d'itinérance, déjà très sollicitées, peinent toujours à répondre efficacement aux besoins spécifiques des personnes migrantes.

OBSTACLES STRUCTURELS : LE DÉFI POSÉ PAR L'ENTENTE DE TIERS-PAYS SÛR

Un autre défi majeur limitant l'accès au logement pour les demandeurs et demandeuses d'asile réside dans l'inadéquation entre les exigences de l'Entente de tiers-pays sûr (ETPS) et les conditions d'accueil du Programme régional d'accueil et d'intégration des demandeurs d'asile (PRAIDA) au Québec. Alors que d'autres provinces ne disposent pas d'infrastructures spécifiques, le Québec bénéficie depuis 1956 de ce programme établi à Montréal et qui offre 1200 lits pour les personnes demandeuses d'asile. Cependant, la révision de l'ETPS en 2023 a modifié les conditions d'accueil, imposant aux personnes demandeuses d'asile ayant traversé la frontière terrestre de patienter 14 jours avant de soumettre leur demande, tandis que le PRAIDA exige que les demandes soient déposées dans un délai de 10 à 12 jours pour accéder à ses services.[4] Cette discordance met en lumière un besoin urgent de réévaluation des critères d'accès aux services du PRAIDA.

En effet, des données récentes révèlent que, malgré l'arrivée continue de demandeurs d'asile à la frontière au printemps 2025, le taux d'occupation des lits du PRAIDA était de seulement 30 %. Une partie de cette faible occupation résulte du fait que les personnes demandeuses d'asile, souvent des personnes ayant de la famille au Canada, sont d'abord logées chez leurs proches. Toutefois, lorsque ces familles ne peuvent plus offrir d'hébergement, ces personnes se retrouvent sans solution de logement. Par ailleurs, le retrait de la protection temporaire aux États-Unis pour 500 000 personnes migrantes en provenance d'Haïti, de Cuba, du Venezuela et du Nicaragua pourrait inciter certaines d'entre elles à se tourner vers le Canada, ce qui exercerait une pression supplémentaire sur les services de première ligne. Ainsi, l'inadéquation entre l'ETPS et les capacités du PRAIDA contribue à accroître la vulnérabilité des demandeurs d'asile, les exposant davantage à l'itinérance.

UNE NOUVELLE OFFRE INSUFFISANTE

L'expertise des organismes de première ligne spécialisés dans le soutien à la population immigrante est devenue indispensable en raison de l'insuffisance des ressources. Considérant souvent l'afflux migratoire comme un phénomène temporaire, les autorités publiques proposent des solutions provisoires et quasi-carcérales, telles que l'hébergement dans une dizaine d'hôtels de la région de Montréal en 2021. Cependant, cet apport temporaire ne couvre pas les besoins complets en matière d'accompagnement et de services. Les personnes demandeuses d'asile ont donc rapidement appris à se tourner vers les organismes communautaires avoisinants qui ont dû pallier ces insuffisances.

Le secteur communautaire montréalais s'engage quotidiennement à fournir un logement et un soutien adaptés aux personnes migrantes, contribuant ainsi à leur intégration dans leur nouvelle ville. Néanmoins, les défis actuels sont de taille et c'est pour cette raison qu'un nouvel écosystème du logement migrant a émergé à Montréal et complète l'hébergement proposé par le PRAIDA. Il comprend Foyer du Monde (35 lits), l'organisme Le Pont (35 lits), ainsi que La Traverse (25 lits) née en 2021 d'une initiative citoyenne de Montréal-Nord. Malgré ces efforts, l'offre reste insuffisante. Par exemple, Foyer du Monde, créé en mai 2017 en réponse à la demande croissante, a accueilli plus d'une centaine de personnes depuis son ouverture. Face à l'augmentation de la demande, l'organisme a dû restreindre les critères d'acceptation aux personnes les plus vulnérables et prolonger les délais d'attente. La liste d'attente qui comptait en 2020 une trentaine de familles a bondit en 2024 à plus de 80 familles. Avec un taux de refus en date de juillet 2025 de 75 % et un taux d'occupation de 97 %, l'organisme a opté pour une solution à long terme. Elle a fait l'acquisition d'une seconde bâtisse pour augmenter sa capacité de lits financée à même des dons privés et provenant de communautés religieuses. D'autres organismes similaires, comme Le Pont, réfléchissent à des projets de sous-location permettant un hébergement de deuxième étape à leurs bénéficiaires.

SYNERGIE ET REGROUPEMENT

Des initiatives récentes ont permis de constater qu'une réaction concertée du milieu communautaire et des partenaires sociaux, ainsi qu'un leadership politique, sont possibles en matière d'accueil et de logement. L'arrivée des Haïtiens et Haïtiennes demandeurs d'asile depuis les États-Unis en 2016–2017 ainsi que l'accueil des Ukrainiens et des Ukrainiennes fuyant l'invasion par la Russie en 2022 le démontrent.

Un autre exemple illustre cette synergie : en 2021, face à la demande croissante de services de la part des personnes migrantes hébergées dans des hôtels, le milieu communautaire montréalais a organisé une concertation par quartiers impliquant le Service de police (SPVM), les écoles et les bibliothèques de quartier, ainsi que les organismes communautaires spécialisés en famille, en services alimentaires et

4 Le projet de loi C-2 sur la sécurité frontalière propose de modifier ces délais, mais il n'était pas adopté au moment de la rédaction de ce texte et n'avait donc encore aucun impact sur la situation du logement des personnes migrantes au Canada.

en immigration. Certains arrondissements de la ville de Montréal, comme Ahuntsic, ont même élaboré des plans d'action spécifiques, permettant ainsi à la Table de quartier de donner naissance au Comité d'accueil local des personnes demandant l'asile, le CALDA.

Cependant, les instances de concertation officielle soutenant l'hébergement des personnes migrantes restaient limitées. Foyer du Monde, La Traverse et Le Pont ont donc collaboré pour créer une structure de plaidoyer visant à combler les lacunes dans les services de logement pour les personnes demandeuses d'asile et migrantes précaires. Cette collaboration a conduit à la formation du Regroupement des organismes en hébergement pour personnes migrantes (ROHMI) en 2023.[5] Le ROHMI coordonne désormais les efforts des organismes impliqués dans l'hébergement des personnes migrantes dans la région de Montréal et cherche à élaborer un portrait plus précis des besoins spécifiques en matière de logement.

Les besoins sont grands et les ressources limitées. Un premier pas vers une synergie du milieu communautaire à Montréal a été fait, mais les efforts sont encore entravés par le manque de données sur le logement pour les personnes migrantes précaires et demandeuses d'asile. Il est crucial de mieux documenter et quantifier les enjeux de l'itinérance et de l'accès au logement abordable pour ces populations. Les instances gouvernementales et le milieu de la recherche universitaire doivent intensifier leurs efforts pour mieux comprendre et cartographier les défis liés au logement des personnes demandeuses d'asile et migrantes précaires à Montréal, afin de soutenir une réponse publique adaptée à ces défis.

RÉFÉRENCES

Both, M., Abellan Almenara M. and Côté-Boucher, K. (2024) «*Hospitality Gone Wrong: 1 — Hotels as Mechanism for the Inclusionary Exclusion of Asylum Seekers in Montreal*». Repéré au: blogs.law.ox.ac.uk/border-criminologies-blog/blog-post/2024/06/hospitality-gone-wrong-1-hotels-mechanism-inclusionary.

Côté-Boucher, Karine, Alexandra Lamarche, Chloé Cébron. 2024. Itinérance, logement et migration précaire: nouveaux défis, Dossiers de l'ÉRIQA, n°1, Octobre 2024. Repéré au: eriqa.org/dossiers-de-leriqa.

Darling, J. & Burridge, A. (2025) «*Hotels, refuges, and the rise of carceral hospitality*». *Transactions of the Institute of British Geographers*, 00, e70001. Repéré au: doi.org/10.1111/tran.70001.

Frobert, V. et Lemieux, J. (2024, mars). Le CALDA: une solution concertée pour accueillir dignement. Tables de Quartier Montréal. Repéré au: www.tablesdequartiermontreal.org/le-calda-une-solution-concertee-pour-accueillir-dignement.

Hiebert, D. (2017). «*Immigrants and refugees in the housing markets of Montreal, Toronto and Vancouver*», 2011. *Canadian Journal of Urban Research*, 26(2), 52–78. www.jstor.org/stable/26290770

Rességuier, V. et Desrosiers, S. (2022, 10 novembre). L'itinérance menace les migrants du chemin Roxham. ICI Radio-Canada. Repéré au: ici.radio-canada.ca/nouvelle/1931276/chemin-roxham-itinerance-montreal-temoignages.

Zhu, Y., Yuan, Y., Gu, J., & Fu, Q. (2021). «*Neoliberalization and inequality: disparities in access to affordable housing in urban Canada 1981–2016*». *Housing Studies*, 38(10), 1860–1887. doi.org/10.1080/02673037.2021.2004093

5 Pour en savoir plus sur le ROHMI, consultez leur site web: www.rohmi.ca.